Orléans : des renforts policiers en centre-ville

Publication : mercredi 11 décembre 2013 14:52

La République du Centre, 11 décembre 2013

SÉCURITÉ ■ Le secteur Gare/Argonne classé en zone de sécurité prioritaire (ZSP) par le ministère de l'Intérieur

Des renforts policiers en centre-ville

Le gouvernement annonce aujourd'hui la création d'une troisième vague de ZSP. Candidat depuis septembre 2012, Orléans en fait partie, ce qui se traduira par des moyens supplémentaires pour la police nationale.

Alexandre Ouerrier
avec F. B. et P. B.

L'annonce sera faite aujourd'hui, probablement à l'issue du conseil des ministres : Orléans fait partie des villes retenues pour une troisième vague de créations de zones de sécurité prioritaires (ZSP). Comme le révélait *La Rep' (lire notre édition du 28 novembre)*, la cité johannique, candidate au dispositif depuis septembre 2012, bénéficiera ainsi d'un renfort policier dans le secteur qui va de la gare – y compris aux abords du centre commercial place d'Arc – jusqu'au boulevard Marie-Stuart, en passant par le quartier de la prison. Le périmètre a été délimité après discussion entre la ville et les services de l'Etat.

Déjà 64 ZSP en France

Il ne serait pas question ici de lutte contre le trafic de drogue – cibles privilégiées dans de nombreuses ZSP ailleurs en France – mais d'une présence accrue des forces de l'ordre sur la voie publique. Une façon d'enrayer la baisse des effectifs de la police nationale à Orléans, passés de 560 à 510 fonctionnaires, ces dernières années.

Lancé à l'été 2012 par le ministère de l'Intérieur, le dispositif – il y avait jusqu'à aujourd'hui 64 ZSP dans toute la France – s'adresse à des « territoires (...) qui connaissent depuis quelques années une dégradation de leurs conditions de sécurité ».

Y avait-il péril en la demeure dans une ville qui se targue d'avoir des statistiques de la délinquance en chute libre ? Non, se défend la municipalité. Mais, sur le plan de l'image, cette première ZSP créée en région Centre placera Orléans aux côtés de villes comme Marseille, Saint-Denis ou Strasbourg sur la carte de France des secteurs sensibles. Pas forcément une bonne opération en pleine campagne municipale...

Reste maintenant à connaître le nombre de policiers qui seront effectivement envoyés à Orléans et la date de leur arrivée. ■

■ Réaction

Jean-Pierre Sueur était injoignable hier, occupé par une réunion publique. Le sénateur (PS) du Loiret a néanmoins réagi par texto au classement en ZSP d'Orléans : il conforte ainsi que « c'est une bonne décision de Manuel Valls et de Christiane Taubira qui permettra d'obtenir des moyens accrus pour les quartiers de la gare et de l'Argonne. »

PÉRIMÈTRE. La gare et les abords du centre commercial Place d'Arc seront concernés par ces renforts. ARCHIVES

QUESTIONS À

FLORENT MONTILLOT
Adjoint au maire chargé de la tranquillité publique

Cette décision est-elle une bonne nouvelle ?
Le ministère a pris la décision, mais nous sommes à l'origine de la demande, en partenariat avec le préfet. Car en deux ans, nous avons perdu 10 % des effectifs de policiers nationaux sur la circonscription d'Orléans. Quand on voit toute la population que cela draine, c'était impensable.

Ne démontre-t-elle pas les limites de la politique sécuritaire de la ville ?
Pas du tout ! Notre taux de délinquance de janvier à novembre est le même que l'année précédente. C'est la ville et le préfet qui ont fait pression sur le ministère pour obtenir ce classement. Il n'y opposait jusque-là, expliquant qu'Orléans n'était pas prioritaire, à cause de nos bons résultats en matière de délinquance justement...

Combien de policiers vont-ils arriver ?
Le ministère le décidera. Je ne sais pas si ce sera 10, 20 ou 30 policiers, le but est simplement de stopper l'hémorragie connue ces dernières années.

Phoca PDF